



QUELQUES ASPECTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LA MINORITÉ RROME (défis complexes dans la protection de l'enfance en Roumanie)

Bien que les États aient l'obligation légale de mettre en œuvre la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*, le changement que nous recherchons pour tous les enfants nécessite l'implication de la société dans son ensemble, y compris les organisations (non)gouvernementales (ONG), les institutions pour les droits de l'enfant.

L'un des moyens que chacun de ces acteurs peut utiliser est *un rapport* au Comité des droits de l'enfant lorsque l'État est monitorisé. Afin de fournir une perspective aussi proche que possible de la réalité, le Comité des Nations Unies reçoit les *rapports nationaux alternatifs* d'organisations nongouvernementales.

Salvați Copiii (Save the Children, Sauvez les Enfants) Roumanie soumet constamment de tels rapports au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies. Dans un dernier rapport alternatif¹, une série de problèmes auxquels la Roumanie est confrontée ont été signalés par Salvați Copiii: la pauvreté (entraînant l'abandon scolaire), la discrimination, la violence, l'agression etc. Ce rapport montre que plus de la moitié des enfants roumains (52,2%) vivent à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (la moyenne dans les États membres UE est de 28%), et le manque de ressources allouées à l'éducation, à la santé et à la protection sociale agrandissent plutôt la vulnérabilité des enfants de zones défavorisées. L'analyse du budget pour l'éducation des enfants, la protection sociale et la santé montre que, dans le total des dépenses publiques pour les trois domaines, la Roumanie dépense 41 % moins par rapport aux États membres de l'UE, c'est-à-dire que, dans le cas des trois domaines clés pour les enfants, les dépenses sont inférieures à la moyenne européenne. Concernant l'accès à l'éducation, le rapport montre que près de 366 000 enfants et jeunes âgés de 3 à 17 ans n'ont fréquenté aucune forme d'enseignement (préscolaire, primaire, secondaire, lycée ou professionnel) en 2013. Selon

¹ Rapport alternatif AU 5ÈME RAPPORT PÉRIODIQUE SOUMIS PAR LA ROUMANIE AU COMITÉ DES NATIONS UNIES DES DROITS DE L'ENFANT (2008-2015)

(<https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:3meskG3CWTKJ:httpsopwwwii.com/sci-ro/files/80/8006b627-15ed-49c1-912d-0557ee252544.pdf+&cd=1&hl=en&ct=clnk&gl=en&client=Firefox-bd>)



EUROSTAT, en fin d'année scolaire 2014-2015, le taux de décrochage scolaire a augmenté de 1,8%, en passant de 17,3% à 19,1%.

Selon l'étude, les enfants rroms² sont confrontés à une vulnérabilité particulière en termes de participation à l'éducation. Seuls 42% des enfants rroms (6 à 15 ans) sont allés à l'école maternelle, contre 87% des enfants d'autres ethnies vivant dans le même environnement. Le pourcentage d'enfants en âge scolaire obligatoire qui ne vont pas à l'école est de 22% pour les enfants rroms et de 6% pour les enfants d'autres ethnies.

En outre, un autre aspect signalé est que la participation des enfants à l'enseignement public - considérée comme gratuite - implique des coûts considérables qui doivent être couverts par la famille (bien que la loi l'interdit). Ainsi, l'analyse de Salvati Copiii montre que le coût total moyen alloué par enfant est de 1 490 lei (1 954 lei par famille, en tenant compte des familles qui ont plus d'un enfant scolarisé).

Selon le rapport, les enfants souffrant de problèmes de santé mentale sont victimes de discrimination de la part des collègues et des enseignants à la fois. Il y a un manque d'inclusion d'enfants handicapés, avec de nombreux cas de discrimination et de ségrégation basés sur les résultats scolaires et comportement.

En ce qui concerne la mortalité infantile, le phénomène est sans cesse plus grave en milieu rural, les raisons étant principalement liées à l'accès plus difficile aux services médicaux, à l'éloignement des localités où ces services sont accessibles, au faible niveau d'éducation de la mère et des faibles revenus des ménages, selon le *Rapport Save the Children*.

En ce qui concerne les décès d'enfants de moins de cinq ans, il est préoccupant que près de la moitié d'entre eux (48%) aient des causes évitables. Ainsi, en 2013, les principales causes de

² En raison de l'acceptation officielle du nom du *Rrom*, la Roumanie a également changé son abréviation internationale (qui était ROM) en ROU, afin d'éviter toute confusion. Mais, souvent, en Occident, il y a confusion entre Rroms et Roumains. Les Rroms sont une ethnie minoritaire en Roumanie. Le groupe ethnique rrom en Roumanie est confronté à des difficultés similaires dans d'autres pays européens. Le terme «gitan» ou «tzigan» proposé par certains hommes politiques roumains n'est pas utilisé dans un sens péjoratif, mais parce qu'il est utilisé dans d'autres langues européennes aussi: Gitan en anglais, Gitano en espagnol, Gitans ou Tsiganes en français, Cigány en hongrois, Ciganos en portugais, Zigeuner en allemand et néerlandais, Zingari en italien, cikany en tchèque, gitans en langues slaves. Pendant longtemps, le Conseil de l'Europe a utilisé le terme «Tsiganes» et non «Rroms», pour la prise en charge dans un document officiel CE de ce groupe ethnique (1969). Ainsi, il y a des voix en Roumanie qui demandent que dans tous les documents et noms officiels en Roumanie d'utiliser le nom «tsigane», «gitan» et leurs dérivés, au lieu de «Rom», «Rrom», «Roumains» et d'autres dérivés.



décès pour cette tranche d'âge (1 à 4 ans) étaient les maladies respiratoires (23,5%), suivies des traumatismes et causes externes (21,4%).

Le rapport montre également que, bien qu'ils soient interdits par la loi, les abus et la négligence continuent d'être un phénomène dans la vie des enfants en Roumanie (63% des enfants disent avoir été battus à la maison par leurs parents, tandis que 20% des parents considère toujours les châtiments corporels comme un moyen d'éduquer leurs enfants ...).

Les problèmes auxquels est confrontée la communauté rrome en Roumanie sont complexes (similaires à la situation dans d'autres pays européens...³) et nécessitent une intervention à plusieurs niveaux. Les familles sont confrontées aux mêmes problèmes: pauvreté, manque d'éducation, violence, abandon scolaire, problèmes de santé et d'hygiène, manque d'espace de vie adéquat, manque d'assurance maladie, manque d'emploi, analphabétisme. Tout cela contribue à une augmentation de la discrimination sociale et éducative.

Ainsi, un autre rapport⁴ montre, en outre, une image plutôt sombre des conditions de vie de la minorité rrome en Roumanie: le faible niveau général d'éducation et l'analphabétisme généralisé qui diminuent les chances d'emploi, la privation d'accès à un logement décent, aux services de santé et d'éducation etc. D'un autre côté, la discrimination continue d'être un problème sur agenda publique vis-à-vis de cette minorité. L'analyse de données sur l'emploi, par exemple, révèle le faible degré d'intégration sur le marché du travail: seulement 35,5% de la minorité rrome avait un emploi (en 2011), 38% des personnes employées travaillent comme non qualifiés, 32% ont des professions qualifiées (ouvriers, vendeurs, commerçants), 9% sont des travailleurs agricoles, tandis que 13% ont des professions traditionnelles romes.

Le faible niveau d'éducation de la minorité crée un cercle vicieux qui inclut le manque d'accès gratuit aux services de santé, le logement inapproprié, mais aussi la discrimination. Les chiffres les plus inquiétants restent celles liés au niveau d'éducation: avec 25% de la population rrome analphabète, les chances d'insertion, sur le marché du travail européen - de plus en plus compétitif - sont considérablement réduites. La reprise de ces personnes vers le marché du

³Roma situation in Romania, 2011. Between social inclusion and migration. Country Report, <https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:GBsZUOyWACQJ:https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2019/RO/COM-2019-406-F1-RO-MAIN-PART-1.PDF+&cd=3&hl=ro&ct=clnk&gl=ro&client=firefox-b-d>

⁴COMUNICARE A COMISIEI CĂTRE PARLAMENTUL EUROPEAN ȘI CONSILIUL. Raport privind punerea în aplicare a strategiilor naționale de integrare a romilor – 2019. https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:pXTIB3RaEKAJ:https://www.ces.ro/newlib/studii-ces/ro_380_Raport%2520de%2520tara.pdf+&cd=1&hl=ro&ct=clnk&gl=ro&client=firefox-b-d



travail par des projets de qualification des adultes est encore difficile, les cours étant conditionnés par l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

C'est vrai que les communautés roms présentent certaines caractéristiques spécifiques. Les institutions de protection de l'enfance ne parviennent pas à régler dans la pratique à partir de leurs traditions, coutumes et habitudes (par exemple, les mariages arrangés pour les enfants ou la réticence des Roms à éduquer les filles...), bien qu'il existe des réglementations européennes au niveau législatif.

Dans ce contexte, nous pouvons formuler une série de recommandations concernant l'inclusion de la minorité romme:

- l'inclusion des enfants roms dans les écoles maternelles pour assurer la préparation préscolaire, afin d'éviter un échec scolaire prématuré;
- l'ensemble du processus d'éducation des enfants doit être promu en fonction de la réussite des premières années d'école;
- créer un environnement stimulant dans le processus de scolarisation des enfants défavorisés, en proposant un repas quotidien à tous les enfants, de la maternelle à la quatrième année scolaire inclusivement;
- changer l'attitude des enseignants grâce à des programmes de formation;
- multiplication au niveau national des projets expérimentaux réussis;
- développer la capacité des structures de mise en œuvre de la stratégie (bureaux départementaux, inspections scolaires et écoles);
- élaboration d'un programme / curriculum d'éducation interculturelle, en tant qu'objet d'étude dans le programme scolaire; la promotion de l'éducation interculturelle dans les écoles et par des activités parascolaires;
- l'inclusion dans les processus éducatifs du développement et de l'affirmation de l'identité ethnique, en tant qu'élément important du processus éducatif;
- l'attribution d'un nombre accru de places dans l'enseignement secondaire et supérieur aux jeunes roms, sur la base de l'action positive dans plusieurs spécialisations (sciences politiques, théâtre, médecine, etc.);



- faciliter l'emploi des rroms sur le marché du travail par des réductions d'impôts pour les employeurs ou d'autres moyens de faciliter l'intégration des rroms sur le marché du travail;
- l'identification de mesures de protection sociale innovantes pour les communautés rroms car les nombreux projets réalisés jusqu'à présent n'ont pas produit les effets escomptés;
- une politique sociale cohérente visant à améliorer la situation des familles rromes, ce qui permettra de faciliter l'intégration scolaire des enfants et d'améliorer la qualité de leur éducation.

D'autre part, on peut dire que pendant les dernières années, il y a eu une amélioration de la protection sociale et éducative des enfants appartenant aux communautés rromes vulnérables: places spéciales dans les écoles et les universités, programmes spéciaux pour prévenir l'abandon scolaire, soutien matériel en installations ou pourboires pour les fournitures scolaires, fourniture d'un soutien matériel, soutien en espèces d'organisations non gouvernementales etc., les efforts des institutions gouvernementales et non gouvernementales pour améliorer la qualité de vie des communautés rromes.